

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE CORIS MINING » en abrégé « IVOCO MINING SARL U »

Siège ABIDJAN COCODY DANGA EN FACE DE LA
POSTE DE COCODY, Lot N/A, Ilot N/A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 05 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE CORIS MINING » en
abrégé « IVOCO MINING SARL U »

Objet : Exploitation minière .
Et Généralement toutes opérations se rapportant
directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant
en faciliter l'extension et le développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'emprunt de toutes sommes et en garantie, l'
affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou
partie des biens sociaux ; La prise de participation de la
société dans toutes entreprises ou sociétés, ivoiriennes
ou étrangères, créés ou à créer ayant un objet similaire
ou connexe ;

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY DANGA EN FACE DE LA
POSTE DE COCODY, Lot N/A, Ilot N/A

Dirigeant(s) M COULIBALY MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06030 du 14/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36349/GTCA/RC/2024 du 14/06/2024

